

22 octobre 2019 – 12h30

## Communiqué de presse Réunion de la cellule « sécheresse » Etat de la situation en Wallonie

Le Centre régional de crise de Wallonie (CRC-W) a réuni la cellule « sécheresse » ce jour afin de faire le point sur la situation avec les représentants des services concernés du Service public de Wallonie (SPW), Aquawal et les acteurs de la production et distribution d'eau potable.

Les précipitations relevées durant le mois d'octobre, et plus particulièrement entre le 18 et 21 octobre, ont eu pour conséquence un dépassement de la moyenne des précipitations d'octobre des années précédentes. Ces précipitations ont donc permis de réduire les impacts les plus importants liés à la situation de sécheresse qui prévalaient jusqu'en septembre dernier.

L'analyse de la cellule sécheresse de ce jour est la suivante :

- La **distribution publique de l'eau** est satisfaite partout. Seules les communes de Rochefort, Nassogne, Tellin, Gouvy et Tenneville rencontrent encore des difficultés d'approvisionnement et maintiennent temporairement leurs arrêtés de police pour interdire les usages de l'eau non dédiés à des besoins essentiels.
- Les **volumes d'eau dans les barrages-réservoirs** : Les pluies de ces deux dernières semaines ont eu un impact favorable sur les réserves. Le niveau du barrage de l'Ourthe est désormais normal.
- Les **nappes souterraines** : De manière générale, dans les calcaires (Sud de la Meuse) et grès du Condroz, on observe une stabilisation mais pas encore de remontée visible. Dans les aquifères plus superficiels, on observe une remontée qui est d'ailleurs plus rapide que les années précédentes. Une remontée est aussi observée dans les grès du Luxembourg. Enfin dans les sables bruxelliens, aucune remontée n'est observée actuellement.
- Les **débits des cours d'eau** sont revenus à des valeurs normales.
- **L'interdiction de l'exploitation hydro-électrique par éclusée** sur l'ensemble des cours d'eau non navigable est maintenue mais pourrait être levée prochainement.
- Au niveau de la navigation, l'obligation de **regroupement des bateaux aux écluses** est maintenue.



Suite à ce bilan, la cellule « sécheresse » a décidé de suspendre la tenue de ses réunions périodiques. Néanmoins le CRC-W assurera un monitoring de la situation qui tiendra compte de la recharge des nappes souterraines et des différents aspects liés à la sécheresse jusqu'au printemps prochain.

Le Centre régional de crise de Wallonie reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Le Directeur du CRC-W  
Simon RIGUELLE